

CHRYSO® Xel Time 121

1. dop point 1
EN 934-2+A1:2012 : T.6

2. dop point 2
3. dop point 3
3. Accélérateur de prise

4. dop point 4
CHRYSO SAS 7 rue de l'Europe - 45300 SERMAISES DU
LOIRET France

5. dop point 5
Système 2+

6. dop point 6
EN 934-
2+A1:2012
dop point 6
content
N° 1164-CPR-ADJ001

7. dop point 7

dop table header 1	dop table header 2	dop table header 3
Chloride Ions	≤ 0.100 %	EN 934-2+A1:2012
Equivalent Content NA ₂ O	≤ 7.00 %	EN 934-2+A1:2012
Corrosion	Contient les composants suivants de l'annexe l'EN 934-1:2008 Annexe A.2. : (Nitrates, formiates, thiocyanates)	EN 934-2+A1:2012
Temps de prise initial	à 20°C : mortier adjuvanté >= 30 min à 5°C : béton adjuvanté <= 60% du béton témoin	EN 934-2+A1:2012
Résistance à la compression	à 28 jours : béton adjuvanté >= 80% du béton témoin à 90 jours : béton adjuvanté >= béton adjuvanté à 28 jours	EN 934-2+A1:2012
Teneur en air du béton frais	<= 2% maximum en volume au dessus du béton témoin	EN 934-2+A1:2012
Substances dangereuses	Voir Fiche de Données de Sécurité	EN 934-2+A1:2012

8. dop point 8

dop signature intro
**Quentin BRANGER, Responsable Qualité Produits et Transfert
Industriel**

